

**Rapport de la Commission des finances au Conseil communal d'Yverdon-les-Bains concernant le préavis n°46 traitant de la 2<sup>e</sup> série de compléments au budget 2005.**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances a siégé le 21 novembre 2005 pour examiner le préavis ci-dessus en présence de M. Rémy Jaquier, syndic, et de M. Pierre Meyer, chef du service des finances. Nous remercions ces derniers pour les réponses et les éclaircissements qu'ils nous ont apportés.

Le déficit prévu au budget 2005 était de **fr. 1'668'300.-**. Avec les deux séries de crédits complémentaires, le déficit présumé sera de **fr. 2'858'200.-**.

*Quelques précisions*

**1. Administration générale**

101.3185     Audit du Service des énergies : permettra de mieux cerner les besoins de ce service (p.ex. nouveaux postes) dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité.

Litige avec un collaborateur : pompier licencié qui a fait recours.

101.3650     OSI = Sauvetage des Iris

**2. Finances**

190.3185     Mandats confiés à l'extérieur dans le but de décharger le responsable du service technique pour qu'il puisse se concentrer sur la réalisation d'une étude concernant le renouvellement de l'infrastructure téléphonique communale (voix sur IP).

**8. Service des énergies**

801.3170     Suite à de nombreuses critiques, somme engagée pour avoir un sapin de Noël digne de ce nom sur la Place Pestalozzi.

*Conclusion*

Étant donné les explications fournies, c'est à l'unanimité de ses membres que la Commission des finances vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis n°46 tel que présenté.

Yverdon-les-Bains, le 4 décembre 2005.

Pour la Commission des finances

Martine Frey Taillard